



Comité  
**Z**one d'**I**ntervention **P**rioritaire

Date d'ouverture du dossier : 01/04/2003

## FICHE TECHNIQUE N° 12

- **Thématique :** Restauration des habitats naturels de la zone industrielle de Contrecoeur
- **Projet :** Restauration des habitats naturels de la zone industrielle de Contrecoeur
- **Localisation :** Municipalité de Contrecoeur

---

### Industrie en bordure du Saint-Laurent, Contrecoeur

---



Source : Luc Robillard, 2000

- **Mise en contexte :**

Les données recueillies par le Comité ZIP des Seigneuries, de même que celles retrouvées dans le bilan régional Varennes-Contrecoeur produit par le Centre Saint-Laurent, ne permettent pas de parvenir à un jugement éclairé quant à la toxicité des sédiments et de la qualité de l'eau aux abords de la zone mentionnée. Il en est de même concernant l'impact possible sur la santé humaine et sur celle de la faune et de la flore aquatique. De plus, nous ne pouvons encore prédire l'impact d'une décontamination ou d'un nettoyage du secteur sur la faune par la remise en circulation de sédiments potentiellement toxiques et la modification de l'habitat engendrées par les travaux.

---

- **Solutions envisagées :**

Phase 1 :

⇒ Analyser la qualité de l'eau et des sédiments afin d'avoir un portrait actuel de la situation

Phase 2 :

Étude associée à la restauration comprenant :

⇒ L'évaluation des risques pour la santé humaine et faunique

⇒ L'évaluation de la faisabilité et les risques associés à une réhabilitation (dragage)

⇒ L'évaluation de la pertinence d'interventions de restauration

Phase 3 :

⇒ Restauration de l'habitat dégradé par les sédiments contaminés (si nécessaire)

Chaque phase complétée fera l'objet d'une diffusion de l'information à la population et aux industries qui ont un lien direct ou indirect avec le fleuve.

- **Faisabilité :**

Il existe un besoin d'actualiser les informations disponibles à ce jour. De plus, la population a exprimé son désir de restaurer les habitats qui ont été perturbés par les activités industrielles. Finalement, elle souhaite, par le fait même, récupérer les usages perdus reliés au fleuve. Dans ce contexte, le Comité ZIP des Seigneuries sera le précurseur en comblant le premier besoin identifié, soit la détermination de la qualité actuelle de l'eau et des sédiments du secteur. Par la diffusion de cette information, la ZIP souhaite que d'autres partenaires viennent se joindre à ses efforts dans le but d'atteindre l'objectif fixé.

- **Promoteur :** Comité ZIP des Seigneuries

- **Partenaires visés :**

Industries de Contrecoeur, Ministère de l'Environnement du Québec, Régie Régionale de la Santé et des Services Sociaux de la Montérégie, Société de la faune et des parcs du Québec, Environnement Canada, Regroupement des citoyens de Contrecoeur, Municipalité de Contrecoeur, Organismes voués à l'environnement, Marina de Contrecoeur

---

- **Étapes de réalisation :**

Phase 1 :

⇒ Analyse de la qualité de l'eau et des sédiments (projet réalisé)

14 210 \$

Phase 2 :

Étude associée à la restauration comprenant :

⇒ L'évaluation des risques que posent les sédiments contaminés pour la santé humaine et faunique

⇒ L'évaluation de la faisabilité et des risques associés à une réhabilitation (dragage)

⇒ L'évaluation de la pertinence d'interventions de restauration

⇒ Coût à déterminer

Phase 3 :

⇒ Restauration de l'habitat dégradé par les sédiments contaminés (si nécessaire)

Coût à déterminer

- **Indicateurs d'atteinte de l'objectif :**

Phase 1 : Production d'un rapport sur la qualité de l'eau et des sédiments du secteur (réalisé)

Phase 2 : Rapport de l'étude associé à la restauration

Phase 3 : Superficie d'habitats restaurés

- **Références complémentaires :**

Pelletier, Marc. 2002. *Rapport final: Analyse de la qualité de l'eau et des sédiments dans le secteur des îles de Contrecoeur*. Procéan Environnement Inc, pour le Comité ZIP des Seigneuries. 12 pages.

Pelletier, M. et G. Fortin. 1998. *Synthèse des connaissances sur les aspects physiques et chimiques de l'eau et des sédiments du secteur d'étude Varennes-Contrecoeur. Zone d'intervention prioritaire 10*. Environnement Canada – Région du Québec, Conservation de l'Environnement, Centre Saint-Laurent. Rapport technique. 178 pages.